

COMMUNIQUÉ

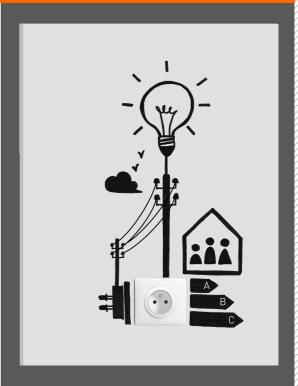
Limoges, le 13 mars 2014

CREATION DE LA FONDATION LEGRAND

La première fondation sous l'égide de la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), reconnue d'utilité publique

Limoges (France), le 13 mars 2014 – La Fondation Legrand vient de voir le jour. Initiative du groupe Legrand, elle est abritée par la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), reconnue d'utilité publique. Sa vocation est d'être un tremplin pour tous ceux qui sont exclus, défavorisés ou discriminés. L'objectif est d'agir contre l'exclusion liée à la perte d'autonomie et à la précarité électrique et de favoriser l'éducation et l'emploi au sein de la filière électrique.

A ce jour la Fondation est déjà engagée sur un certain nombre d'actions, notamment le projet « Bien Vieillir chez soi », un projet pilote pour accompagner les bailleurs sociaux dans le domaine de la perte d'autonomie, ou encore le projet « Impact », programme de soutien à des initiatives innovantes d'entrepreneurs sociaux en matière d'efficacité énergétique.



SUIVRE LA FONDATION LEGRAND:

www.fondation-legrand.org

Twitter: @legrand_Fdn

Facebook: fondationlegrand

POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTER:

• FONDATION LEGRAND

Nathalie Lacombe Tél.: +33 (0)5 55 06 77 30

Email: nathalie.lacombe@legrand.fr

• LEGRAND

Edith Dumas

Tél.: +33 (0)5 55 06 89 24 Email: edith.dumas@legrand.fr